

# Baccalauréat STMG

**Session 2016**

Épreuve : Histoire-géographie

Durée de l'épreuve : 2h30

Coefficient : 2

PROPOSITION DE CORRIGÉ

## PARTIE 1

### HISTOIRE

1. Il s'agit des Etats-Unis (leader du bloc de l'Ouest), de l'URSS (leader du bloc de l'Est) et du rideau de fer. Pour les Etats allemands, le choix était laissé entre République Fédérale d'Allemagne (RFA) à l'Ouest et République Démocratique d'Allemagne (RDA) à l'Est.

2. 1955-1975 (/1)

3. Le Président de la République a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée Nationale tandis que le Parlement peut renverser le gouvernement par une motion de censure. (/2)

### GEOGRAPHIE

4. Il s'agit de caractériser et pas seulement citer les trois aires de puissances (Amérique du Nord, Europe occidentale, Asie Orientale) ; c'est-à-dire les trois centres d'impulsion de l'espace mondial. On attendait une définition de ce qu'est une aire de puissance : espace qui par son rôle économique, politique, militaire, culturel joue un rôle prépondérant dans l'organisation de l'espace mondial. (/2)

5. Une firme transnationale est une entreprise qui a un siège social dans un Etat et des filiales dans au moins 6 autres Etats (comme Nike, Mc Donald's...) (/1)

6. On attend du candidat qu'il donne des exemples attestant de la puissance de la France (c'est-à-dire de sa capacité à influencer les autres) ici dans les domaines diplomatique et militaire. Pour l'aspect diplomatique, on pouvait penser au fait qu'elle est membre du Conseil de Sécurité de l'ONU. En ce qui concerne l'aspect militaire, on pouvait citer des exemples d'interventions de ses forces armées (Libye, Mali, Centrafrique...) (/2)

PARTIE 2. Le candidat choisit un des 4 exercices. Le seul danger est la paraphrase. Pour certaines questions, il suffit de puiser l'information dans les documents mais il convient aussi d'apporter des connaissances de cours (souvent en question 4 en particulier)

### I. Une ville mondiale : Londres

1. Les atouts sont : un embellissement et une attractivité renforcée après les JO, une politique plus souple pour attirer les étrangers ou une grande richesse culturelle (musées, théâtres...)
2. Il compare les deux quartiers car la City est un CBD (quartier central des affaires) qui a une fonction de commandement économique mais la fonction culturelle compte aussi pour être une ville mondiale ; c'est le cas de West End qui a aussi une fonction économique.
3. Ce doc 2 fait écho au paragraphe 3 et sur une attractivité planétaire : les touristes proviennent d'Europe, d'Amérique ou d'Asie.
4. On attendait une définition de ville mondiale : grande ville qui a des fonctions de commandement (économique, politique, culturel), intégrée dans les réseaux de la mondialisation et qui a une attractivité planétaire ; c'est le cas de Londres qui attire des touristes du monde entier, a ces fonctions, des aéroports internationaux...

### II. Une ville mondiale : Shanghai

1. Shanghai est une ville située sur le littoral chinois au débouché de la principale voie navigable du pays et artère économique du pays : le Yangzi. Le littoral chinois est un des grands pôles du commerce mondial (qui fait partie de l'aire de puissance de l'Asie Orientale.)
2. Shanghai dispose du plus grand port à conteneurs au monde : le Yangshan en « eaux profondes » (allusion au paragraphe 3) et est un hub aéroportuaire.

3. Les populations les plus défavorisées sont repoussées vers les périphéries puisque les quartiers centraux rénovés coûtent trop chers. La ségrégation socio-spatiale est ainsi renforcée.
4. On attendait une définition de ville mondiale : grande ville qui a des fonctions de commandement (économique, politique, culturel), intégrée dans les réseaux de la mondialisation et qui a une attractivité planétaire ; c'est le cas de Shanghai qui attire des touristes du monde entier, a ces fonctions, des aéroports internationaux, le plus grand port du monde...

### III. Les femmes dans la société française

1. On peut parler de « retard français » car le droit de vote leur a été donné tardivement par rapport à d'autres Etats et encore aujourd'hui les femmes sont sous-représentées en politique comparativement à d'autres Etats.
2. La « parité » est l'égalité entre hommes et femmes en politique. Une loi du 6 juin 2000 a visé à l'obtenir en obligeant à avoir autant d'hommes que de femmes sur les listes électorales pour les scrutins de listes.
3. Mais cette loi n'est pas toujours appliquée (certains préfèrent payer des amendes) et surtout contournée : ainsi les femmes sont rarement têtes de listes. Enfin, cette loi ne s'applique pas aux scrutins uninominaux.
4. La place des femmes en politique a incontestablement progressé depuis 1944 avec le droit de vote qui leur est accordé et surtout la loi du 6 juin 2000 sur la parité. Mais cette loi reste décevante (vu en question 3) et aucune femme à ce jour n'a été élue Président de la République.

### IV. L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française

1. En 1962, le suffrage devient universel direct alors que le Président de la République était élu indirectement jusque là ; désormais ce sont les

citoyens qui l'élisent. En 2000, son mandat est ramené de 7 à 5 ans. Enfin depuis 2008, seuls deux mandats sont possibles.

2. Elle renvoie à la 1ère phrase du paragraphe 2 « le Président de la République est élu au suffrage universel direct ; c'est-à-dire par tous les citoyens français majeurs ». Le slogan et le doigt pointé vers l'avant cherchent à convaincre l'électeur de cette réforme.

3. La « cohabitation » est une situation dans laquelle le Président de la République est d'une tendance politique opposée à celle de son gouvernement (issu de la majorité parlementaire) ; plus prosaïquement quand un Président de la République est de gauche et ses ministres de droite ou l'inverse.

4. L'élection présidentielle est celle où le taux d'abstention est le plus faible ; c'est donc elle qui mobilise le plus les électeurs. C'est elle aussi qui est la plus suivie et elle donne les pouvoirs au Président de la République qui est la clé de voûte sous la Ve République avec de larges pouvoirs dans ce régime semi-présidentiel.